



Livret d'information pour les étudiants Entrants Erasmus+
Information brochure for Incoming Erasmus+ Students

Version 2019-2020

Bienvenue à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes **Welcome at Montpellier-Nîmes Faculty of Medicine**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à la Faculté de Médecine de Montpellier, Université de Montpellier. L'École de Médecine de Montpellier est la plus ancienne du monde occidental toujours en exercice. Le premier témoignage médical montpelliérain remonte à 1137 et les premiers statuts de l'École de Médecine de Montpellier datent du 17 août 1220 par la Bulle du Cardinal Conrad, légat du Pape Honorius III en Languedoc. Ses fondements sont attribués pour 25% aux Grecs, pour 25% aux Latins, pour 25% aux Juifs et pour 25% aux Arabes, ce qui traduit depuis toujours la profonde tolérance et l'importance des échanges culturels au sein de notre École.

Fidèle à son histoire et ouverte vers l'avenir, notre École souhaite vous offrir durant votre séjour un espace unique de travail, de réflexion et d'échanges, dont vous pourrez garder un souvenir chaleureux et bienveillant pour la suite de votre carrière médicale. Le mariage multiséculaire d'un enseignement théorique « sur les bancs de la Faculté » et d'un enseignement pratique « au lit du malade » caractérise l'apprentissage médical à Montpellier. Les liens entre l'identification des problèmes diagnostiques et thérapeutiques et le développement d'une recherche cognitive et clinique visant à les résoudre est une autre caractéristique de l'École Montpelliéraine.

Soyez curieux de tout, refusez l'arbitraire et le dogmatique, discutez les données obscures et mal argumentées... et votre séjour à Montpellier sera réussi !

"Fais ce que voudras" disait François Rabelais, illustre élève de notre École.



Professeur J.F SCHVED
Directeur Adjoint chargé des Relations Internationales
Coordinateur pédagogique Programme Erasmus+



Professeur Michel MONDAIN
Doyen de la Faculté de Médecine

Madam, Miss, Sir,

We are pleased to welcome you at the Faculty of Medicine in Montpellier, University of Montpellier.

Montpellier Medical School is the eldest one in the western world, still in activity. The first medical testimony in Montpellier is found from 1137, and the first statutes of Montpellier Medical School are dated August 17th, 1220, in the Bull from Cardinal Conrad, legate of Pope Honorius III in Languedoc. Its foundations are attributed to Greeks for 25%, to Latins for 25%, to Jews for 25% and to Arabs for 25%, which testifies from the very beginning of the deep tolerance and of the importance of cultural exchanges in our School.

Faithful to its history and opened to the future, our School wishes to offer you during your stay a unique place of work, thinking and exchanges, from which you can keep a warm and kind remembrance during all your medical career. The multi-secular combination of a theoretical teaching 'on school benches' and of a practical teaching 'at patient bedside' characterizes medical learning in Montpellier. The links between the identification of diagnosis and treatment issues and the development of basic and clinical research aiming at solving them are another specific feature of Montpellier School.

Be inquiring of all, decline the arbitrary and the dogmatic, discuss unclear and poorly argued data ... and your stay in Montpellier will be successful !

'Do what you like to do', François Rabelais, notorious student of our School, said.

Professor J. F SCHVED
Teaching Officer Responsible for International Relationships
Pedagogical coordinator Erasmus+ Programm

Professor Michel MONDAIN
Dean of the Faculty of Medicine

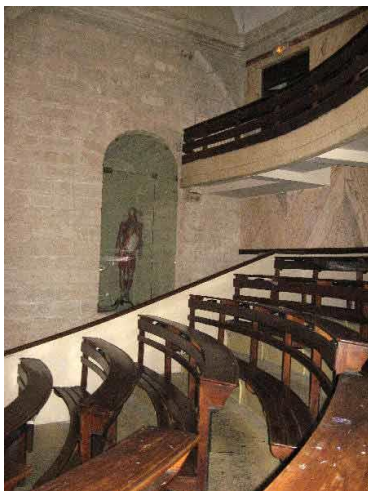
Le bâtiment historique de la Faculté de Médecine de Montpellier

Situé au 2 rue Ecole de Médecine, dans le centre-ville, le bâtiment autrefois palais épiscopal accueille aujourd'hui le bureau du Doyen, les services administratifs ainsi qu'une Bibliothèque Universitaire, le Musée Atger et le Musée d'Anatomie dont les collections se sont enrichies de celle du musée Delmas-Orfila-Rouvière .

Il est desservi par les lignes 1 et 4 de tramway, arrêt « Place Albert 1^{er} ».



Entrée principale et hall



Theatrum Anatomicum (1806)



Salle des Actes



Bibliothèque



Musée Atger



Musée d'Anatomie (1852)



Collections Delmas-Orfila-Rouvière

L'Unité Pédagogique Médicale (UPM)



Ce bâtiment, construit en 1992, est situé à proximité des hôpitaux, au nord-ouest du centre-ville.

Il accueille des salles de cours, un amphi, une salle informatique réservée aux étudiants et une bibliothèque.

Il est desservi par la ligne 1 du tramway, arrêt « Occitanie ».

Site de Nîmes



Depuis 1971, la faculté de Médecine de Montpellier dispose d'une antenne sur Nîmes, à proximité de l'hôpital Carémeau, au sud-ouest du centre-ville.

Elle est accessible par les lignes de bus H ou F.

La Nouvelle Faculté de Médecine

La rentrée 2017-2018 a vu l'émergence de la nouvelle Faculté de Médecine. Elle y accueille des salles de cours , des amphis et une salle informatique.

Une bibliothèque se trouve à proximité , à l'UPM.

La faculté est desservie par la ligne 1 du tramway , arrêt «Occitanie ».





Informations pratiques

Félicitations ! Vous avez été sélectionné(e) par votre Université pour participer à un échange dans le cadre du programme Erasmus+ avec la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.

**Les étudiants peuvent être affectés soit sur le site de Montpellier, soit sur le site de Nîmes.
Cette décision d'affectation est prise par la Faculté, sans possibilité de recours.**

Dès votre sélection, contactez le coordinateur de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes qui vous conseillera pour vous inscrire sur le site de l'Université et pour remplir votre contrat d'étude ou Learning Agreement for Studies.

Quelle que soit votre destination : Montpellier ou Nîmes, vous vous adresserez à Mr Omar MASRAR. Les étudiants entrants ne sont acceptés que dans le cadre des accords inter-institutionnels signés.

Coordinatrice administrative : **Omar MASRAR**
Faculté de Médecine
Bureau des Relations Internationales
2 rue Ecole de Médecine
CS 59001
34060 Montpellier Cedex 2
France
omar.masrar@umontpellier.fr
med-ri@umontpellier.fr

Responsable pédagogique : **Professeur Jean-François SCHVED**
Laboratoire d'hématologie
Hôpital St Eloi
80, Av Augustin Fliche
34295 Montpellier Cedex 05
France
med-ri@umontpellier.fr

Procédure d'inscription en ligne sur le site de l'Université de Montpellier (UM) :

Le lien vers «MoveOnline» sera transmis par mail aux étudiants sélectionnés.

Que votre séjour soit prévu pour un semestre ou une année universitaire, vous devez vous enregistrer sur le MoveOnline de l'UM.

Le lien et la date limite vous seront communiqués dès que possible par mail.

Organisation de l'année universitaire

Les étudiants Erasmus+ suivent les mêmes études et passent les mêmes examens que les étudiants français conformément à la Charte Erasmus+.

Une année universitaire est organisée en 2 semestres :

- 1^{er} semestre : de début septembre à début février
- 2^{ème} semestre : de début février à fin juin

Examens : en fin de semestre.

Session de rattrapages des 2 semestres : début juillet (en fonction des modules).

Les étudiants sont habituellement en congés 15 jours durant les fêtes de fin d'année.

Contrat d'études ou Learning Agreement for Studies

Ce contrat organise votre programme pédagogique pour la durée de votre mobilité.

Pour l'établir, vous devez tenir compte des enseignements que vous auriez suivis dans votre faculté d'origine et de l'offre pédagogique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

Il doit donc être organisé avec soin : en cas de difficulté, vous pouvez être conseillé par le responsable pédagogique de Montpellier-Nîmes.

Il ne doit pas être modifié sans en informer le Bureau des Relations Internationales des 2 Universités.

1. Organisation des enseignements : (Annexe 1)

- Module Intégré (MI) : MID, MIB, MIE, MIF

5 semaines de stage à temps plein

Et 5 semaines de cours théoriques (composées de Best Of (présence obligatoire, cours en présence des Professeurs) et d'Enseignements dirigés (ED 50% de présence obligatoire))

- Pour les MIA et MIC

- Tous les matins : stage hospitalier (2 stages de 2 mois) pour les MIA ET MIC
- L'après-midi :
 - des cours théoriques enregistrés (speechies),
 - des Best Of : présence obligatoire, cours en présence des professeurs,
 - des enseignements dirigés l'après-midi (ED) : 50% de présence obligatoire.

- Unité d'Enseignement (UE) : cours théoriques et enseignements dirigés et/ou travaux dirigés (ED/TD) .

Par semestre, l'étudiant en mobilité internationale doit obligatoirement suivre les enseignements d'un seul module intégré (MI) dans sa globalité, et peut ajouter éventuellement des unités d'enseignements (UE) nécessaires à son programme.

Les disciplines d'un module intégré sont indissociables : toutes les disciplines du MI seront évaluées, même si l'étudiant les a déjà validées dans son université.

Aucun examen oral ne sera organisé pour se substituer à un examen écrit sur papier ou sur tablette numérique. Les examens sont obligatoires.

6 Programme des enseignements ouverts aux étudiants internationaux :

Le calendrier précis des enseignements et des examens est à consulter sur le site de l'UFR Médecine : www.medecine.edu.umontpellier/scolarite/

Vous devez choisir 2 stages dans la liste fournie pour chaque Module Intégré.

Une fiche de vœux vous sera envoyée pour exprimer vos vœux de stage lors de la validation de votre Learning Agreement for Studies.

Cette fiche de vœux devra nous être remise au plus tard le 17 juillet 2019, pour vos affectations aux stages. En cas de non réception de vos vœux, un terrain de stage vous sera affecté d'office par le bureau en charge des affectations aux stages.

7 Validation des enseignements :

Les ECTS sont acquis quand la note est supérieure ou égale à 10/20.

- Validation d'un Module Intégré : 30 ECTS
 - o 15 ECTS pour la validation de la théorie (présence aux ED + examen théorique sur tablette numérique)
 - o 7,5 ECTS pour chaque stage (total de 15 ECTS)
- Validation d'une Unité d'Enseignement : nombre d'ECTS en fonction de l'UE.

A noter :

- Pour certain MI, des gardes de nuit (12h) sont obligatoires pour valider les stages.
- L'examen théorique d'un MI se compose de 2 épreuves : une note minimale de 08/20 est obligatoire pour chaque épreuve afin de ne pas être éliminé.
- Les examens sur tablette numérique se composent de QI (Question Isolée) et de DP (Dossier Progressif : questions liées, sans possibilités de retour sur les réponses validées).
- Est autorisé durant les examens un dictionnaire de langue ne comportant aucune définition.
- Consulter les MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances) pour en savoir plus sur le site internet de la Faculté :
 - o DFGSM3 (3ème année) : <http://medecine.edu.umontpellier.fr/scolarite/dfgsm-passerelles/>
 - o DFASM (4ème, 5ème et 6ème année) : <http://medecine.edu.umontpellier.fr/scolarite/dfasm>

Date de retour OBLIGATOIRE du contrat pédagogique (Learning Agreement for Studies) :
17 juin 2019

Date de retour OBLIGATOIRE de la fiche de vœux de choix des stages :
12 juillet 2019

Organisez votre séjour

Avant votre départ :

- demandez un **logement en cité universitaire**. Nous avons peu de possibilité d'accueil en cité universitaire. Les demandes de chambre sont à faire auprès de Mr MASRAR qui les traitera selon l'ordre d'arrivée.
- inscrivez-vous dans votre faculté.
- demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (qui doit être valide toute la durée du séjour).
- prévoyez pour votre inscription 1 photo d'identité, une attestation assurance responsabilité civile française .
- envoyez un courriel pour indiquer votre date d'arrivée à la Faculté de Médecine, site de Montpellier ou site de Nîmes.

Date d'arrivée :

Vous devez être inscrit à la Faculté de Médecine sur le site de Montpellier ou sur le site de Nîmes avant le début des enseignements ou des stages.

Vous devez être présent dès le 1^{er} jour des enseignements ou du stage.

Lors de votre arrivée en France, vous devez :

- vous rendre à la Faculté de Médecine (site Montpellier ou site de Nîmes) pour vous inscrire.
- vous ouvrir un compte en banque en France.
- vous inscrire auprès de votre consulat en France.
- contacter la Caisse d'Allocations familiales (CAF) : vous avez droit à une allocation logement.

Inscription administrative :

Sur le site de Montpellier :

Auprès de Mr Omar MASRAR , Bureau des Relations Internationales (bureau n°10)
2, rue Ecole de Médecine
34060 Montpellier Cedex 2
omar.masrar@umontpellier.fr

Sur le site de Nîmes :

Auprès Du service Scolarité UFR Médecine
186, chemin du Carreau de Lanes
30908 NIMES Cedex 2
mednimes-scolarite@umontpellier.fr

Documents à apporter pour votre inscription administrative (annexe 2)

Visite médicale (annexe 3)

Démarche obligatoire à réaliser auprès du service de médecine préventive de l'université. Vous devez apporter votre carnet de vaccinations et tout document émis par le service de médecine de votre faculté. Les obligations vaccinales pour un stage dans le milieu hospitalier en France sont : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B et BCG.

L'inscription administrative doit se faire obligatoirement avant le début des cours et/ou stage.

Vous devez respecter le calendrier des dates de début des cours et des stages.

Veillez prévoir une arrivée sur votre site d'étude une semaine pour toutes les démarches administrative et pour votre installation au minimum.

Pendant votre séjour :

- les modifications de Learning Agreement for Studies doivent se faire avant la fin du 1^{er} mois d'arrivée
- vous devrez tenir informée la correspondante administrative de tout changement (adresse, téléphone, adresse mail) et la contacter rapidement en cas de difficulté majeure.
- présence à l'ensemble des stages, des cours et des examens et des gardes inscrits dans votre Learning Agreement for Studies.

Avant de quitter Montpellier :

- faire signer la confirmation de votre départ.

Après délibération du jury d'examen, le relevé de notes (Transcript of Records) vous sera transmis ainsi qu'à votre université d'accueil par courriel, au plus tard fin juillet.

Le Bureau des Relations Internationales
et toutes les équipes pédagogiques de la Faculté de Médecine de
Montpellier-Nîmes
vous souhaitent un bon séjour parmi nous et restent à votre disposition
pour toute information complémentaire !

MI : Module intégré, sur 1 semestre complet + examen = 30 ECTS

UE : Unité d'Enseignement (cours et / ou Enseignements Dirigés les après midi)

MT : Module Transversal (durant 1 mois, 1 fois par semaine, pas de stage hospitalier)

Les ECTS : présence aux examens obligatoire, les spécialités d'un MI sont indissociables et seront toutes incluses dans l'examen écrit sur une tablette

L'étudiant doit choisir 1 Module Intégré et les UE souhaitées par semestre (attention aux dates)

Année étude France	Type cours	Nom de l'enseignement	Spécialité	ECTS	Semestre 1			Semestre 2		
					Cours	Dates examens	Stages (choix : 09/09/2014)	Cours	Dates examens	Stages
3ème année = DFGSM3	Module Intégré	A	Cardiologie Pneumologie Endocrinologie	30	du 27/08/2018 au 16/11/2018 et 22/12/2018 au 07/01/2019	examen anticipés 26/11/2018	du 10/09/2018 au 26/10/2018 at du 27/11/2018 au 21/12/2018	du 10/01/2019 au 08/03/2019 et du 18/03/2019 au 17/05/2019	examens anticipés fin avril 3 épreuves	<u>21/01/2019 au 09/03/2019 et du 18/03/2019 au 04/05/2019</u>
		C	Appareil locomoteur Urologie Néphrologie	30		08/01/2019			examens fin mai début juin	idem
	UE	Bases moléculaires et cellulaires des pathologies		6		08/01/2019				
		Bases moléculaires et tissulaires des traitements médicamenteux		6		08/01/2019				
		Biomédecine quantitative (biostatistique)		2		26-nov-18				
		Nutrition		2		26/11/2018				
		De l'agent infectieux à l'hôte : Partie générale		3		26/11/2018				
		Généétique médicale		4					fin avril	
		Revêtement cutané		3					fin avril	
		De l'agent infectieux à l'hôte : Partie spécifique		2					fin avril	
		Immunopathologie						fin avril		
4ème année = DFASM1	Module Intégré	B	Appareil digestif Hématologie Oncologie Dermatologie	30	DU 18/01/2018 AU 08/01/2019	mi-janvier		A définir	A définir	idem
		D	Tête et cou Psychiatrie	30				A définir	A définir	
	UE	Maladies Infectieuses Transversales (MIT)		3	du 22/10/2018 au 12/11/2018 et du 26/11/2018 au 17/12/2018 chaque lundi					
5ème année = DFASM2	Module Intégré	F	Medecine interne.Urgences	30	du 24/09/2018 au 15/01/2019	mi-janvier		A définir	A Définir	idem

Annexe 2 : Liste des documents à fournir pour une inscription administrative à la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes



INSCRIPTION A L'UM EN MOBILITE INTERNATIONALE

2019-2020 LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE

Cette fiche est à joindre au dossier d'inscription complété par les pièces suivantes :

Par tous les étudiants :		NP
Carte étudiante	photocopie carte étudiante de l'université d'origine	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	avec nom et prénom mentionnés au dos. <i>Photo récente répondant aux critères officiels de la République Française (format 35 x 45 mm ; sans pliure ni trace ; en couleur sur fond uni ; tête nue et droite face à l'objectif)</i>	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité <i>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ soit la carte d'identité en cours de validité ▶ soit le passeport en cours de validité ▶ pour les étudiants non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE, le visa ETUDIANT D ou le titre de séjour en cours de validité. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance maladie <i>PHOTOCOPIE</i>	Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité pour les Européens Une adhésion à la sécurité sociale étudiante sera obligatoire pour les non européens	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance <i>PHOTOCOPIE</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ soit une assurance scolaire/extra-scolaire valable pour l'année 2017-2018 ▶ soit une assurance "responsabilité civile-vie privée" en cours de validité 	<input type="checkbox"/>
Certificat de scolarité université française	Pour les étudiants ayant déjà procédé à une inscription administrative dans une université française	<input type="checkbox"/>
Attestation de vaccination	A transmettre par courriel avant l'arrivée (cf document "Les obligations vaccinales")	<input type="checkbox"/>

AUCUN ENVOI POSTAL

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUEE PAR LE SERVICE DES INSCRIPTIONS

Annexe 3 : Obligations vaccinales

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES OMAR MASRAR +33 (0)4 34 43 35 25 Fax : +33 (0)4 34 43 35 47 med-ri@umontpellier.fr omar.masrar@umontpellier.fr 2 rue Ecole de Médecine CS 59001 34060 Montpellier Cedex 2
www.umontpellier.fr

OBLIGATIONS VACCINALES

A l'attention des tous les étudiants étrangers venant faire des études à la Faculté de Médecine ou des stages au CHU de Montpellier.

Conformément au code de la Santé publique français (article L.3111-4) :

Tout étudiant étranger de deuxième Cycle (undergraduate) susceptible d'effectuer des stages hospitaliers de 1 mois minimum, doit, joint à son dossier d'inscription, adresser **un certificat de vaccination (BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, antihépatique B) et d'immunisation (résultats de sérologie) contre l'hépatite B.**

A défaut de réception de ces documents, l'inscription ne pourra être accordée

Pr Pierre DUJOLS
Directeur du SCMPPS

Le Certificat de vaccination doit être transféré au Bureau des Relations Internationales avant l'arrivée de l'étudiant à Montpellier.

DIVERS INFORMATIONS PRATIQUES

La vie étudiante à l'Université Montpellier : <http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/>

Informations pratiques :

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/international/accueil-international>

Association Erasmus à Montpellier :

esn.montpellier@gmail.com

Parrainage par l'association des étudiants de Médecine de Montpellier (Association Carabine Montpelliéraine) :

<http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/vie-associative/association-carabine-montpellierraine-acm/>

LOGEMENT :

Un logement en cité universitaire est possible :

- Se sont des chambres rénovées confortables (cabine de salle de bain et toilette + petit réfrigérateur) de 9 m², la cuisine est commune.
- Le loyer mensuel est de 255 € (internet inclus).
- A la réservation de votre chambre, il faudra payer obligatoirement 1 mois en ligne. Cette somme correspond à votre réservation définitive et au dépôt de garantie.
- A votre arrivée en cité universitaire, vous devrez régler 1 mois de loyer + 8€ de frais administratifs (en 2015).
- Vous aurez obligation de fournir une attestation d'assurance habitation française (lors de la réservation définitive, vous aurez la possibilité d'imprimer un certificat de logement pour faire la demande d'assurance).

Peu de chambres sont disponibles : les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des demandes.

A noter : le logement dans le parc privé est très compliqué en septembre.

Il est conseillé de faire les recherches le plus tôt possible.

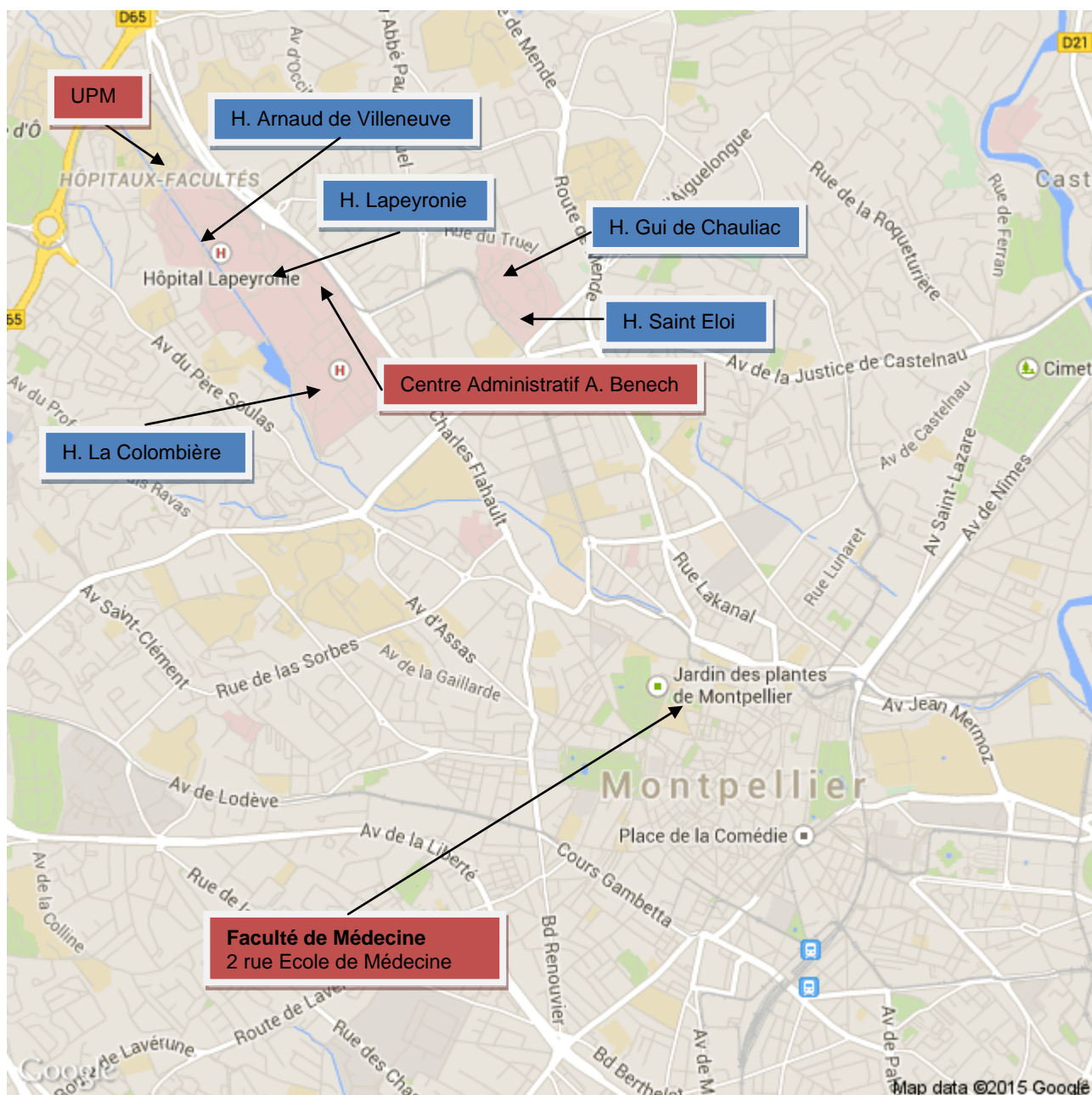
COURS DE FRANÇAIS :

Des cours de Français Langue Etrangère (FLE) vous seront proposés.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir y participer.

La validation de ces cours vous permettra d'obtenir 3 ECTS.

Montpellier : Situation de la Faculté de Médecine et les différents hôpitaux

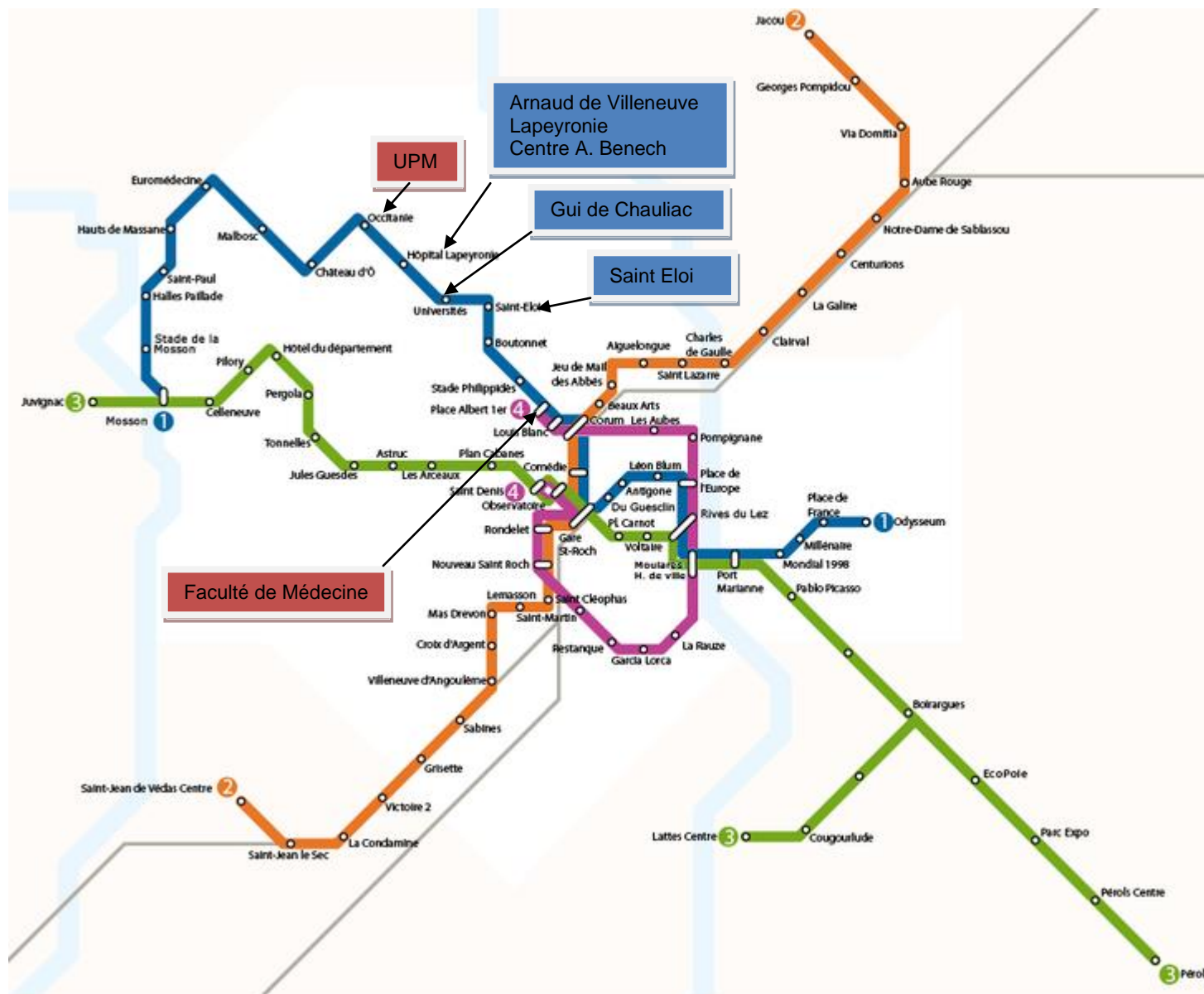


CHRU Montpellier : <http://www.chu-montpellier.fr/fr/etudiants/>

Les transports à Montpellier :

Information : plan, tarifs sur le site internet : <http://www.tam-voies.com>

Plan Tram Montpellier :



Site Nîmes

<http://www.chu-nimes.fr/les-liens-rapides/caremeau1.html>

